

Dans ce numéro

- Au Vietnam : Une coopération décentralisée dynamique portée par deux syndicats des eaux lorrains et la province de Gia Lai.
- Au Burkina Faso : Maintenir et adapter les interventions à Sakoula.
- À Madagascar : Des entreprises françaises mobilisées pour l'amélioration des performances des réseaux d'eau potable.



Édito

Poursuivre la mobilisation dans un contexte de baisse de l'APD

Les besoins dans le monde pour les secteurs de l'accès à l'eau et à l'assainissement demeurent importants, et les progrès sont encore trop lents, notamment en Afrique subsaharienne. Cette situation est de plus exacerbée par diverses crises, qu'elles soient sécuritaires, politiques ou liées au changement climatique.

Malheureusement, l'année 2025 a été marquée par des changements importants dans le paysage de la coopération et une baisse brutale de l'aide publique au développement, y compris celle de la France. Pourtant ces soutiens des acteurs multilatéraux et bilatéraux restent essentiels.

Dans ce contexte préoccupant, les agences de l'eau et les collectivités locales gardent cependant le cap en poursuivant leur soutien aux projets et acteurs de solidarité internationale. Des dynamiques locales se maintiennent, mais leur impact est aussi tributaire de soutiens complémentaires apportés par les États.

Les articles de cette Lettre du pS-Eau mettent en lumière une diversité de modes d'action de collectivités engagées en coopération décentralisée, d'ONG, mais aussi d'acteurs privés, pour accompagner les acteurs du secteur dans les pays concernés.

Les années 2026 puis 2027 vont être marquées par deux grands rendez-vous internationaux pour le secteur de l'eau. Il s'agit tout d'abord de la conférence des Nations unies sur l'eau

coorganisée par les Émirats arabes unis et le Sénégal en décembre 2026 et précédée dès janvier 2026 d'une réunion préparatoire à Dakar. Nous ne pouvons qu'espérer que cette conférence, qui associe directement les représentants de tous les pays, puisse aboutir à une volonté accrue de mobilisation pour le secteur. Quelques mois après cette conférence, le 11^e Forum mondial de l'eau en Arabie Saoudite en 2027 devrait permettre de prolonger les débats de la conférence de 2026 pour la mise en place d'actions toujours plus efficaces et répondant aux besoins locaux.

Ces dernières années, le pS-Eau a également renforcé ses liens avec d'autres services essentiels, tels que l'accès à l'énergie et la gestion des déchets. Le Réseau Cicle, dédié à l'accès aux services énergétiques, créé en 2016 et hébergé par le pS-Eau depuis 2020, est désormais pleinement reconnu. En 2025, une nouvelle dynamique s'est lancée : le Réseau Cordée, dédié à l'accompagnement des acteurs de la solidarité internationale dans le secteur de la gestion des déchets et de l'économie circulaire. L'ensemble de ces dynamiques visent à toujours rester au plus près des besoins et attentes des populations dans les pays et à accompagner les acteurs français de la solidarité internationale pour y répondre de la façon la mieux adaptée.

Christophe Le Jallé
Directeur général du pS-Eau

Des nouvelles de l'association

Une équipe qui se renforce !

Accueil depuis novembre d'**Abiatou Diedhiou**, volontaire de solidarité internationale en réciprocité originaire du Sénégal. Elle est basée à Lyon pour 15 mois et travaille principalement sur l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Recrutement de **Garance Beaumont** (intérim de septembre 2025 à mars 2026) pour co-animer les activités en France et à Madagascar de la plateforme Ran'Eau.

Recrutement d'**Arnaud Drouin**, animateur du réseau cordée – thématique de la gestion des déchets.

Accueil depuis septembre de **Nadia Hallary Djoukouo Dassi**, volontaire de solidarité internationale en réciprocité originaire du Cameroun, au sein du réseau Cicle (services énergétiques).

Accueil en volontariat de solidarité internationale de **Lisa Coldefy**, basée à Madagascar en appui à Ran'Eau.

Sommaire

3 Au Vietnam

Une coopération décentralisée dynamique portée par deux syndicats des eaux lorrains et la province de Gia Lai

8 Au Burkina Faso

Maintenir et adapter les interventions à Sakoula

10 À Madagascar

Des entreprises françaises mobilisées pour l'amélioration des performances des réseaux d'eau potable

15 Les infos pS-Eau

Une coopération décentralisée dynamique portée par deux syndicats des eaux lorrains et la province de Gia Lai

Les Syndicats des eaux SEAFF¹ et SFL² gèrent les compétences eau potable et assainissement d'un bassin de 200 000 habitants, répartis dans une soixantaine de communes de la vallée de la Fensch en Lorraine, Région Grand Est. Engagés dès 2006 au Vietnam, ils déploient depuis 2018 un vaste programme de coopération décentralisée avec le Comité Populaire de la Province de Binh Dinh (Gia Lai depuis 2025), portant sur le développement et l'appui à la structuration des filières d'eau potable et d'assainissement.



1. Syndicat mixte eau et assainissement de Fontoy – Vallée de la Fensch
2. Syndicat mixte de production d'eau Fensch Lorraine

De leurs premiers pas au Vietnam à l'établissement d'une coopération humaine et technique durable...

Dès la promulgation de la loi Oudin-Santini en 2005, le SEAFF et le SFL décident de s'inscrire dans cette démarche de solidarité internationale et de partager, de manière mutualisée, leur savoir-faire dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement. Ils entendent ainsi mettre leurs compétences en commun au service de la coopération. Vivant sur un bassin ayant connu des difficultés économiques suite à la fermeture des mines de fer et des Hauts-Fourneaux, ce territoire lorrain a toujours eu à cœur d'agir ensemble et d'être solidaire avec d'autres territoires en difficulté. En 2006, le Vietnam a été choisi pour concrétiser cet engagement. Pendant 10 ans, une première coopération axée sur le développement de l'accès à l'eau potable a été mise en œuvre avec la Province de Quang Tri, province située au centre du pays. Le SEAFF et le SFL y contribueront notamment à l'élaboration d'un schéma directeur de renforcement de l'alimentation en eau potable, qui aboutira à des travaux d'extension des réseaux et des stations d'eau potable de Dong Ha, la capitale provinciale.

En 2017, les syndicats décident d'étendre leurs actions de coopération vers une autre province et de mettre davantage l'accent sur l'assainissement. Après un appel à partenariat, diffusé par l'intermédiaire du Ministère des Affaires étrangères vietnamien auprès des 63 provinces du pays auquel pas moins de 21 provinces ont répondu, les syndicats choisissent la Province de Binh Dinh comme nouvelle collectivité partenaire. C'est une province côtière du Centre-Sud qui compte 1,5 million d'habitants (3,5 millions après la fusion avec la province voisine de Gia Lai en 2025). La province a amorcé son virage en faveur de l'assainissement et exprime son besoin d'être appuyée dans l'élaboration de sa stratégie de développement de la filière. Les provinces vietnamiennes sont des collectivités locales d'un échelon territorial comparable aux

régions françaises. Elles sont en charge des principaux services publics locaux : transports, infrastructures, santé, éducation, approvisionnement en eau, assainissement, déchets. Elles restent fortement soumises à la tutelle de l'Etat central, la décentralisation au Vietnam tendant davantage vers une forme de déconcentration.

Le Comité populaire est l'exécutif du gouvernement provincial et l'institution chargée de l'administration publique au niveau local. Il prépare et met en place les projets et programmes de la province. Il est assisté dans sa tâche par des services techniques spécialisés, dépendant des différents ministères de l'échelon central. L'eau et l'assainissement sont gérés par le Service provincial de la Construction en zone urbaine, et par le Service de l'Agriculture et de l'Environnement en zone rurale.

... avec l'assainissement comme axe prioritaire

Le secteur de l'eau potable a connu un développement constant et rapide au Vietnam ces 20 dernières années, notamment avec le concours de l'OMS, de l'UNICEF et de la Banque mondiale. Cet engagement a payé puisqu'en 2015, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont été dépassés au Vietnam en matière d'approvisionnement en eau potable. Si l'accès à l'eau potable est encore un enjeu important, notamment en milieu rural, c'est sur l'assainissement que se concentrent désormais les nouvelles politiques sectorielles. La filière n'en est encore qu'à ses prémisses, avec un niveau de service encore très inférieur à celui de l'eau potable.

Dans les villes, l'assainissement est assuré par une combinaison complexe de dispositifs d'assainissement individuel (fosses septiques) et d'assainissement collectif (réseau municipal unitaire qui collecte les eaux pluviales et le trop-plein des fosses). La gestion quotidienne des égouts est assurée par des entreprises publiques d'hygiène environnementale qui couvrent plusieurs secteurs d'activité (collecte des ordures, curage des égouts, entretien des espaces verts et des cimetières). Elles sont, pour nombre d'entre elles, en cours de privatisation progressive, à l'image de l'ensemble du secteur urbain de l'eau et de l'assainissement au Vietnam. Les premières grandes stations d'épuration voient le jour depuis une vingtaine d'années dans les grandes villes.

Dans les campagnes, l'assainissement est quasi inexistant. Les eaux usées ne sont pas collectées et sont rejetées dans le milieu avec parfois un prétraitement en fosses septiques. Considérée comme une province-moteur du Centre Vietnam, la province de Binh Dinh/Gia Lai souhaite développer un programme d'accès à l'eau et à l'assainissement ambitieux et a décidé de faire appel à la coopération internationale pour l'y aider. Elle souhaite tout particulièrement développer ses infrastructures d'assainissement : réhabiliter et développer les systèmes d'évacuation des eaux usées, investir dans des systèmes de traitement performants. De nombreuses difficultés freinent toutefois ce développement : filière récente, carence de planification, compétences limitées, budgets insuffisants pour satisfaire les investissements, absence de référence pour fixer un coût de redevance, adhésion des habitants insuffisante...

Un programme de coopération décentralisée constitué de plusieurs projets complémentaires et synchronisés

Ainsi, depuis 2018, les deux syndicats mettent en œuvre un programme de coopération décentralisée avec leur province partenaire, encadré par un accord-cadre tripartite, portant sur le développement du secteur de l'eau potable et de l'assainissement. La prise en compte de ces deux filières indissociables est en effet impérative pour une bonne gestion du petit cycle de l'eau dans son ensemble. La majorité des actions sont réalisées au bénéfice de la ville d'An Nhon (185 000 habitants, 2^e ville de la Province) qui a été choisie conjointement par les syndicats et la Province, du fait de sa cohérence d'échelle avec les bassins couverts par le SEAFF et le SFL sur leur propre territoire. An Nhon est constituée de 5 quartiers urbains centraux et de 10 communes rurales périphériques.

4 axes d'actions complémentaires de coopération ont été définis : 1. l'expertise technique portant sur la réalisation d'études techniques, de diagnostics, de schémas directeurs ; 2. la formation et le renforcement des compétences des services et entreprises provinciales en charge de l'eau et de l'assainissement ; 3. la sensibilisation/communication auprès des usagers des services d'eau ; 4. l'appui à la recherche de financements pour des projets d'infrastructures. Chacun de ces axes est décliné en un ou plusieurs projets spécifiques et reproductibles.

7 projets en 7 ans ont ainsi été réalisés ou sont en cours de réalisation avec la Province de Binh Dinh, pour un budget total engagé de 2 M€. Les projets disposent chacun d'une convention opérationnelle spécifique, avec un contenu et un budget prévisionnel propre :

- Projet 1 : Étude diagnostic de l'assainissement dans la ville d'An Nhon ;
- Projet 2 : Schéma directeur d'assainissement de la ville d'An Nhon à l'horizon 2040 et étude de préfaisabilité pour les aménagements prioritaires à 5 ans ;
- Projet 3 : Formation du personnel des sociétés publiques en charge de l'eau potable et de l'assainissement dans la province, par le biais d'échanges techniques avec les agents du SEAFF/SFL en France et au Vietnam ;
- Projet 4 : Sensibilisation des habitants de la ville d'An Nhon sur l'eau potable, l'assainissement et le raccordement des habitations aux réseaux d'eau potable et de collecte des eaux usées ;

- Projet 5 : Construction d'infrastructures sanitaires dans les écoles d'An Nhon (5A) ; sensibilisation des écoliers (5B) ; Mise en place d'un fonds d'entretien des nouveaux ouvrages sanitaires scolaires (5C) ;
- Projet 6 : Évolution pilote du modèle de service d'Alimentation en eau potable de 3 communes rurales de la ville d'An Nhon, inspiré des expériences de gestion intercommunale des 2 syndicats français SEAFF et SFL.

Plusieurs projets sont terminés et ont fait l'objet de bilans internes, réalisés avec les partenaires vietnamiens. Les Projets n° 1 et 2 (2022-2025) viennent de se terminer et seront prochainement évalués. Le Projet n° 6 est en cours de réalisation (2024-2026).

Deux nouveaux projets, n° 4.2 et 5.2-ABC, viennent d'être lancés pour un budget supplémentaire total de 600 000 €, et seront mis en œuvre sur le terrain jusqu'en 2027. Voici les principaux résultats et enseignements des actions mises en œuvre à ce stade :

Le volet formation fut le premier projet de cette coopération avec des échanges techniques et des sessions de formation à destination des cadres techniques des compagnies d'eau, organisées en France et au Vietnam. Outre la prescription de conseils et de recommandations ciblées sur la gestion et l'exploitation des principales infrastructures d'eau de la Province, le projet a permis aux deux parties de prendre le temps de se connaître et d'échanger sur leurs spécificités territoriales, réglementaires, administratives, techniques et organisationnelles respectives. Cette compréhension plus fine du contexte et des contraintes de chaque partie permet de fluidifier les échanges et est gage d'une plus grande pertinence et efficacité des autres projets du programme. Très apprécié par les partenaires vietnamiens, ce volet d'activités a été reconduit une deuxième fois en 2023/2024 (Projet n° 3.2).

Le volet sensibilisation mis en œuvre avec l'appui d'une association technique locale spécialisée en sensibilisation communautaire a permis de sensibiliser à domicile et lors

d'évènements collectifs périodiques (4 campagnes de communication en 2 ans) les habitants des quartiers centraux de la ville d'An Nhon, en promouvant le raccordement au réseau d'eau potable. Ces animations populaires ont recueilli d'excellents résultats en termes d'augmentation des taux de raccordements au réseau AEP, passés de 60 % à 90 % dans la ville d'An Nhon. Un deuxième projet de sensibilisation, davantage axé sur le raccordement au futur réseau de collecte des eaux usées, a été lancé en 2025.

Le volet infrastructures a fait l'objet d'une communication de Cités-Unies-France en 2021. L'Ambassadeur de France au Vietnam et le Directeur de l'AFD Vietnam ont eu l'occasion de visiter les nouvelles infrastructures sanitaires construites dans 4 écoles d'An Nhon, que la Province présente comme des aménagements modèles, modernes et innovants, qu'elle souhaite étendre à d'autres bâtiments scolaires, administratifs ou de santé. Un deuxième projet similaire (Projet 5.2-ABC) a été lancé en 2025 et permettra l'aménagement de nouveaux blocs sanitaires (toilettes et lavabos) dans deux autres écoles primaires et deux collèges de la ville d'An Nhon.

Le volet expertise technique. Les Projets n° 1 et n° 2 ont été regroupés en un seul grand



Visite technique



© SEAFF/SFL

Formation in situ

projet triennal portant sur la planification stratégique de l'assainissement à An Nhon à l'horizon 2040, et font l'objet d'une subvention de l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre du dispositif FICOL⁴. Ce projet s'est achevé en juillet 2025 et sera évalué en 2026. Le Schéma directeur définit notamment un zonage d'assainissement sur l'ensemble de la Ville. Une étude de préfaisabilité a permis de dimensionner le futur réseau de collecte des eaux usées, et les stations d'épuration qui seront construites dans les zones urbanisées. Des discussions sont en cours entre la Province et l'AFD pour le financement, sous forme de prêts internationaux, des aménagements prioritaires recommandés par cette étude.

Le volet expertise en gestion intercommunale.
Après plusieurs reports pendant la période

4. Facilité de financement des collectivités
5. Dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales

Covid et un processus de montage réalisé avec l'appui du dispositif DCOL⁵ de Cités-Unies-France, ce volet a été lancé sur le terrain en juillet 2024, pour une durée de 3 ans. Ce projet pilote porte sur l'alimentation en eau potable en zone rurale de 3 communes périphériques d'An Nhon. S'appuyant sur les méthodes de gestion intercommunale des syndicats, le projet devrait contribuer à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau pour de nombreux foyers ruraux d'An Nhon, plus vulnérables et éloignés des services d'eau, et à une amélioration du service client en zone rurale.

Les partis pris et les succès partagés

Une coopération de long terme entre pairs de métiers de 2 territoires amis
La relation de coopération entre les syndicats

des Eaux et la Province de Binh Dinh, (désormais Gia Lai), est pensée sur le long terme et basée sur une collaboration entre pairs de métiers franco-vietnamiens, chargés de la gestion et de l'exploitation d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement. Au-delà des différences de pratiques et de culture, le fait technique, la notion de service public et la volonté d'accroître les performances de la filière pour améliorer le bien-être des habitants en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement rassemblent les deux territoires.

Une gouvernance unique, des projets multiples

Il y a une seule et même gouvernance mise en place pour l'ensemble du programme de coopération décentralisée, basée sur un comité de pilotage politico-technique, un comité technique de gestion des projets, puis l'établissement de conventions opérationnelles spécifiques avec des budgets dédiés pour chaque projet constituant le programme. La synergie, l'articulation, la synchronisation et la coordination des projets entre eux est une préoccupation permanente de la gouvernance du Programme, dans une logique de cohérence, d'efficacité et d'économies d'échelle.

Des financements consolidés

Le financement de chaque projet est basé sur cette répartition : 70 % par la partie française/30 % par la partie vietnamienne. L'engagement financier fort de la Province sur les projets entraîne une mobilisation des services et agents à la hauteur des besoins. Les résultats sont au rendez-vous.

Afin de mener plusieurs projets de manière simultanée sans dépasser les capacités de financement des Syndicats, le SEAFF et le SFL mobilisent plusieurs bailleurs de fonds en parallèle : l'AFD, l'Agence de l'eau Rhin Meuse et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les moyens humains de l'action

Pour mener à bien tous ces projets simultanément, les syndicats et leurs partenaires vietnamiens s'appuient en premier lieu sur un portage politique fort de la part des élus des collectivités partenaires. Ils mobilisent par ailleurs leurs services internes, avec une implication forte, côté syndicats, de



Sensibilisation au niveau des établissements scolaires

la Direction et des agents techniques et administratifs, et côté vietnamien, du Service provincial de la Construction, désigné par le Comité Populaire de la Province comme maître d'œuvre de la coopération.

Les collectivités ont également recours à l'expertise privée. Le SEAFF et le SFL font notamment appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) générale sur l'ensemble de la coopération (cabinet Coop'eau Conseil) et à une assistance à maîtrise d'ouvrage technique sur certains projets spécifiques (notamment le bureau d'études Hydro conseil). Des bureaux d'études et des organisations locales sont également régulièrement mobilisés. Enfin, un correspondant local permanent, le cabinet vietnamien CCFV⁶, assure l'interprétariat et facilite en continu la communication franco-vietnamienne. De son côté, la Province de Binh Dinh a recruté un agent interne 100 % dédié à la coopération et fait également régulièrement appel à des assistants à maîtrise d'ouvrage (bureaux d'études, associations...). Les résultats sur les projets et l'efficacité de leur mise en œuvre sont renforcés. Les syndicats et leur partenaire vietnamien sont persuadés que le volontarisme public et politique, associé à l'expertise privée et professionnelle, sont un modèle efficace pour la mise en œuvre de projets de coopération internationale.

Mise en relation avec d'autres acteurs français de coopération

Les syndicats servent aussi d'intermédiaires pour mettre en relation leur province partenaire avec d'autres structures françaises aux compétences complémentaires. Un parten-

nariat pour une coopération institutionnelle dans le domaine de la gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE) a ainsi été engagé avec l'Agence de l'eau Rhin Meuse en 2022, qui a choisi de coopérer avec cette même Province, afin de s'appuyer sur le dynamisme et les bons résultats obtenus dans la cadre de la coopération du SFL et du SEAFF.

Réciprocité et perspectives

La coopération nécessite de s'adapter sans cesse à un cadre réglementaire, technique et culturel différent. Cela entraîne immanquablement des questionnements et un regard nouveau sur ses propres pratiques, ce qui apporte, d'un côté comme de l'autre, une saine remise en question, qui enrichit autant celui qui reçoit que celui qui transmet (bien que différemment). L'observation de pratiques ou matériels très différents (parfois très modernes) utilisés au Vietnam peut également donner des idées d'évolutions sur les pratiques françaises. Satisfaits des bons résultats de la coopération et désireux de consolider sur le long terme cette relation de territoires, les partenaires ont renouvelé les accords en février 2025, à l'occasion d'une visite en Lorraine d'une délégation de la Province de Binh Dinh. Une délégation du SEAFF et du SFL se rendra à son tour au Vietnam en janvier 2026, pour la tenue du Comité de pilotage annuel de la coopération.

Les discussions pourraient notamment porter sur le développement d'un service d'assainissement intercommunal dans la Province, s'appuyant sur l'expérience de gestion intercommunale des syndicats. Le directeur de l'AFD Vietnam a récemment encouragé les

partenaires franco-vietnamiens à réfléchir en ce sens, y voyant une perspective de coopération particulièrement utile, qui pourrait servir de pilote à l'échelle du Vietnam en matière de structuration des services d'assainissement. L'une des composantes du nouveau Projet 4.2 lancé en juin 2025 avec l'appui de la DCTCIV⁷ du MEAE, portera spécifiquement sur ce volet de structuration pilote d'un service d'assainissement. La récente réforme administrative et territoriale au Vietnam, qui a supprimé l'échelon intermédiaire des Districts (équivalent de nos Départements) et renforcé le rôle des communes, a en effet créé une nouvelle organisation particulièrement favorable au renforcement des collaborations intercommunales pour gérer des compétences techniques complexes comme l'eau potable et l'assainissement.

On voit avec ce retour d'expérience que deux syndicats des eaux de taille moyenne d'un territoire rural dans l'est de la France, qui se présentent spontanément comme « les petits poucets de la coopération », ont réussi en quelques années à devenir, selon les mots d'un représentant de l'Ambassade de France au Vietnam « des poids lourds » de la coopération au Vietnam, grâce à une volonté politique forte, à la mobilisation simultanée de leurs ressources internes (une Direction et des agents engagés) et de l'expertise externe (des consultants, des bureaux d'études et des organisations locales de terrain), ainsi qu'au recours à l'effet levier pour accéder à diverses sources de financements dédiés à l'international, au premier plan duquel le désormais incontournable 1 % Ouidin. Une belle source d'inspiration !

CONTACTS

Angélique Brémont
angeline.bremont@seaff.fr

Caroline Rundstädler
caroline.rundstädler@coopeauconseil.fr
Phan Đinh Hai – Comité Populaire de la Province de Gia Lai
phandinhhaieng@gmail.com

Pour aller plus loin
Journée mondiale de l'eau dans les écoles au Vietnam cites-unies-france.org

6. Conseil en coopération France Vietnam

7. Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile

Au Burkina Faso

Maintenir et adapter les interventions à Sakoula

Depuis 1987, Morija intervient au Burkina Faso sur des projets d'accès à l'eau et de promotion de l'hygiène¹. Malgré la déstabilisation multifactorielle du pays et les risques de sécurité, l'association poursuit son action. Récit des questionnements et adaptations successives.

Ouagadougou et sa périphérie sont plutôt préservées de la vague de violence qui s'étend dans le pays. Morija avait identifié en 2021 le quartier Sakoula pour y implanter un projet WASH au regard de la situation et des besoins de la population. L'objectif est d'améliorer la gestion locale des services d'eau et d'assainissement, ainsi que l'accès durable à l'eau de boisson salubre et d'améliorer la situation sanitaire et environnementale. La première phase du projet s'est déroulée de 2022 à 2024, avec le soutien des Agences de l'eau françaises au départ, et de la Ville de Paris sur tout le cycle. La suspension de l'aide publique au développement de la France pour le Burkina Faso en cours de projet a ajouté un nouveau challenge. En 2025, une nouvelle phase du projet a débuté. Beaucoup d'acteurs internationaux se sont désengagés du pays et les financements publics français



© Morija
Sakoula, un quartier en périphérie

restent presque inaccessibles pour le pays, alors que la période de transition politique débutée en 2022 se poursuit.

Une société civile toujours active

La société civile burkinabè a toujours été dynamique et inspirante pour les projets de développement. Toutefois, de nombreux acteurs sont en difficulté depuis la diminution ou le retrait des soutiens internationaux. La lutte contre le terrorisme se traduit par un renforcement du contrôle de la société civile ou de toute organisation agissant sur le territoire. De façon pratique, les activités liées aux ONG sont beaucoup plus contrôlées. Morija a toujours travaillé en lien avec les autorités locales, mettant un accent

ces dernières années sur la redevabilité locale auprès des populations participant aux projets ou des autorités sur place. La demande d'autorisation de mise en œuvre du projet n'a donc pas été un obstacle au bon déroulement des activités.

Le contrôle renforcé des fonds envoyés dans le pays pose lui un souci logistique plus important. Afin de vérifier que les fonds internationaux ne viennent pas financer le terrorisme, de nouveaux contrôles sont effectués par les autorités. Ces contrôles entraînent du travail supplémentaire pour les partenaires qui doivent déclarer chaque versement avant de pouvoir les utiliser, ainsi que des délais dans la mise à disposition des fonds à la banque. À la fin de l'année 2025, les fonds mettaient environ 15 jours pour être disponibles sur place après qu'ils aient quitté les comptes bancaires en Europe. Ce délai

1. Article Lettre pS-Eau n° 82

enlève une partie de la flexibilité et de la réactivité des activités sur place. Il oblige à une planification plus importante que peut supporter Morija mais qui peut mettre en danger des structures plus petites ou fragiles.

L'adaptation de Morija

Le dialogue, indispensable avec tous les acteurs institutionnels est maintenu : direction régionale de l'hydraulique, Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) en charge de la distribution de l'eau potable dans la zone urbaine et les secteurs non lotis autour de Ouagadougou. Cet ancrage local facilite donc le déroulement du projet et est particulièrement important dans ce contexte sécuritaire fragile.

Malgré l'instabilité politique au niveau des mairies et des institutions, on peut compter sur les chefs de village ou les leaders religieux avec qui il est essentiel de rentrer en discussion dès le début d'un projet. Ce sont des personnes-ressources importantes lors de changement politique car elles ont à cœur le bien des communautés qu'elles représentent, sont respectées et influentes. Elles sont une précieuse aide dans la médiation avec de nouveaux interlocuteurs.

Une des particularités de Morija est d'employer uniquement des locaux. Cela fait plus de 20 ans que Morija n'emploie plus d'expatriés. En plus de favoriser le renforcement de compétences nationales, cela apporte un vrai plus au niveau de la sécurité.

Morija s'est adaptée en renforçant aussi le suivi à distance, déjà développé au moment de la pandémie de Covid-19 même s'il reste essentiel de pouvoir aller sur le terrain visiter les projets en cours afin d'évaluer leur avancement. Une autre clef pour maximiser la sécurité des missions et leur pérennité est l'appui des populations locales et leur implication. Lorsque la population est bien intégrée dans un projet et qu'elle participe aux changements de ses

conditions de vie, l'action mise en place devient durable, bien que non souhaité, un arrêt brutal des activités ou un départ de la zone peut toujours arriver.

De manière générale, les membres des ONG ne sont pas particulièrement visés par les groupes armés. Les incidents se produisent très majoritairement dans les zones du Nord du Burkina Faso, où Morija n'a qu'un seul projet de santé, dans la ville de Kaya. Un plan de contingence a été créé pour ce centre de santé afin que le personnel puisse réagir dans l'urgence en cas d'incident. Des plans liés à la sécurité sont aussi en cours de rédaction pour les autres zones d'intervention. Le sentiment d'insécurité n'est pas ressenti de la même façon par tous, mais en discuter permet aux équipes de se préparer et de faire face aux évolutions de la situation.

Les ONG restent neutres dans ce conflit tout en travaillant au mieux avec les impératifs locaux. La neutralité des ONG est un fondement majeur et essentiel afin de conserver leur indépendance et de pouvoir opérer sur des terrains d'actions sans être associés à un camp.

Les autres impacts sur les projets

Ces tensions ainsi que les baisses de financement entraînent de nouveaux questionnements sur le projet. Les besoins en eau potable ne diminuent pas, au contraire, dans la zone d'intervention. L'arrivée de personnes déplacées internes crée un besoin supplémentaire pour la ressource et y répondre contribue également à la paix sociale sur la zone. Quelles sont les activités à conserver dans ce contexte ? Créer de nouveaux accès à l'eau est indispensable mais pour une action pérenne d'autres activités sont aussi à prendre en compte. Pour une bonne gestion des nouveaux ouvrages ou de ceux réhabilités, il faut travailler à la gouvernance du service avec les populations et les autorités locales. Afin de préserver la potabilité de l'eau, il

est important de développer des latrines familiales et publiques. Ces ouvrages sont très attendus par la population urbaine qui a peu de moyens. Le redimensionnement des activités en raison de la baisse des financements s'est fait en étroite collaboration avec les acteurs sur le terrain. Il était indispensable d'avoir une discussion multipartite pour que tous les points de vue puissent être entendus et que les solutions trouvées satisfassent tout le monde. Sur place, la préoccupation principale est de pouvoir réaliser un maximum d'infrastructures pour améliorer la situation de la population, et moins les actions d'accompagnement (formations, sensibilisation) qui sont parfois vues comme superflues. Pourtant en Europe, on pousse pour le maintien de ces activités essentielles à la durabilité des projets, et à ce titre, exigées par de nombreux bailleurs.

Malgré le contexte sécuritaire fragile du Burkina Faso, agir est possible. C'est un engagement fort mais nécessaire pour aider à améliorer les conditions de vie de sa population au milieu d'une crise sans précédent comprenant 2 millions de personnes déplacées internes. Il est encore tout à fait possible et de manière sécurisée d'y planter des projets mais cela nécessite un réel engagement et une collaboration étroite avec les partenaires locaux pour garder une action pertinente.

CONTACT

Hélène Ernoul – Morija
helene.ernoul@moriija.org
www.moriija.org



Des entreprises françaises mobilisées pour l'amélioration des performances des réseaux d'eau potable

De 2020 à 2022, un groupement de deux entreprises françaises, Hydroconseil et Ax'eau, est venu apporter son expertise pour renforcer la capacité de la JIRAMA et mettre en œuvre un programme pilote de réduction des pertes et d'amélioration des performances du réseau d'eau potable. Exemple de mobilisation du Fasep.

A l'instar de nombreuses villes secondaires malgaches, la population de la ville de Tamatave souffre d'un déficit chronique d'alimentation en eau potable et seulement 20 % de la population bénéficie d'une connexion privée à domicile. Alors qu'une quantité importante de l'eau produite n'est pas facturée en raison de pertes techniques ou commerciales, la JIRAMA, compagnie nationale d'eau et d'électricité, peine à améliorer la qualité du service public de l'eau et à étendre la couverture de son réseau aux zones péri-urbaines.

Tamatave, ou Toamasina en malgache, seconde ville de Madagascar par sa population et pour son économie du pays, souffre d'un manque



Diagnostic du réseau

d'infrastructures de base et de services publics essentiels comme l'eau potable et l'assainissement. La construction du réseau d'eau potable de la ville remonte aux années 1930. Il répondait à la nécessité de desservir la population du centre-ville historique et d'alimenter le port de Tamatave en eau potable. L'exploitation du réseau était alors assurée par la Société d'Électricité et Eau de Madagascar (SEEM) par convention de concession du 29 mars 1929 (Rajaonak 2004).

La JIRAMA est créée en 1975. Société anonyme de droit commun, elle est responsable de l'accès à l'eau et à l'électricité en zone urbaine, à l'échelle nationale. Dès lors, la JIRAMA produit, transporte et distribue l'eau potable auprès de 194 000 abonnés répartis dans 65 centres urbains (JIRAMA, 2019).

Un réseau vieillissant qui peine à répondre à la demande actuelle

Depuis sa création, le réseau de Tamatave a connu différentes transformations et extensions, pour répondre à la demande croissante de la population. Au début des années 2000, la ville comptait environ deux fois moins d'habitants qu'à ce jour. Les opportunités économiques ont attiré de nombreuses personnes des quatre coins du pays et d'après les projections démographiques, cette urbanisation galopante devrait continuer dans les années à venir; les projets d'extension et de modernisation du port et les activités d'extraction minière soutenant cette tendance.



Dans la Communauté Urbaine de Tamatave (CUT), certaines zones sont surpeuplées et les infrastructures de bases d'approvisionnement en eau potable sont notoirement manquantes. L'insuffisance des infrastructures n'affecte pas seulement la qualité de vie de la population ; elle empêche également le développement des secteurs économiques, décourageant les investissements dans l'agglomération.

Les inégalités d'accès à l'eau entre les différents quartiers de la ville, déjà présentes à la genèse du réseau, n'ont finalement fait qu'augmenter avec la croissance démographique et l'extension des quartiers péri-urbains.

Le cercle vicieux des eaux non facturées

Le terme d'Eau Non Facturée, ou «NRW» pour «Non Revenue Water» dans la typologie internationale, permet de désigner les eaux produites mais non facturées ou non comptabilisées par un opérateur. On parle aussi de pertes techniques et commerciales afin de dissocier les pertes physiques (fuites ou ruptures de canalisation par exemple) des pertes dites commerciales (non facturation). Le diagnostic mis en œuvre à Tamatave met en évidence que près de 40 % de l'eau produite par la Jirama ne serait pas facturée, un taux courant

à Madagascar. La moitié de ces pertes serait d'origine commerciales : eaux non comptabilisées du fait de bypass de compteurs ou de piquages illégaux, compteurs non relevés ou non fonctionnels, factures impayées.

Ce phénomène peut s'expliquer par différents facteurs : méconnaissance du réseau, mauvaise utilisation des données, gestion inefficace des pressions du système de distribution, infrastructures vétustes, fuites, vols d'eau, manque de personnel pour effectuer la relève ou dysfonctionnement des compteurs.

Par ailleurs, la JIRAMA affiche une situation financière très fragile et un déficit structurel depuis plusieurs années. Alors même que sa capacité de production d'eau potable est inférieure à la demande croissante, une partie conséquente de l'eau produite est perdue à travers les pertes physiques et commerciales. Ces pertes viennent nourrir ce déficit puisqu'il s'agit d'eau produite mais qui n'engendre pas de revenu. Les NRW contribuent donc à creuser le déficit déjà existant de la JIRAMA, en plus de dilapider la ressource en eau.

Dans ce contexte, la qualité du service est dégradée et les coupures d'eau sont fréquentes, contraignant les usagers à s'approvisionner à d'autres sources, souvent non améliorées, non potables ou beaucoup plus chères.

Un groupement aux expertises complémentaires

Conscients de cette problématique, Hydroconseil (bureau d'études expert en gestion des services d'eau) et Ax'eau (expert de la réduction des pertes physiques) ont décidé d'unir leurs compétences pour proposer une approche globale de réduction des NRW et d'amélioration des performances des réseaux d'eau potable des villes secondaires de Madagascar.

Forts de la complémentarité de leurs expertises, le groupement a sollicité un financement de 615 000 euros auprès de la Direction Générale du Trésor (DG Trésor) à travers le Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP) pour mettre en place ce projet.

Le dispositif FASEP : un levier pour exporter l'expertise française

Destiné à tous types d'entreprises et prioritairement les PME, le FASEP ou Don du Trésor, est un dispositif de subvention porté par le Ministère de l'Économie et des Finances français. Il vise à financer des études de faisabilité, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou la démonstration de technologies vertes et innovantes. Sa vocation est double : soutenir l'internationalisation des entreprises françaises et aider au développement des pays bénéficiaires.

L'aide du Trésor prend la forme d'un don en nature au bénéficiaire local, à travers les rapports d'études ou grâce au transfert de propriété du démonstrateur de technologie française. Le prestataire français est directement payé par un organisme gestionnaire (Natixis – Direction des Activités institutionnelles) agissant pour le compte de l'État français.

Les projets financés par le FASEP doivent respecter une exigence de 85 % de part française (part de la prestation réalisée par des emplois situés en France). Ceci implique que l'enveloppe accordée peut couvrir une part locale (en expertise ou fourniture), dans la limite de 15 % du financement global.

Le dispositif prévoit la mobilisation d'un groupe d'entreprises françaises, le «club FASEP», chargé du suivi du projet dès son démarrage. Ce club a pour but de regrouper des entités pouvant être intéressées par les retombées du projet afin qu'elles puissent en recueillir les conclusions et nouer des relations avec le tissu économique local.

Un club de suivi de 13 entreprises œuvrant dans le secteur de l'eau potable française a été constitué pour le projet à Tamatave. Il réunissait des entreprises de travaux publics, des bureaux d'étude, des startups spécialisées dans les technologies innovantes de comptage intelligent, ainsi que des fournisseurs de matériels d'hydrométrie potentiellement intéressés par les retombées commerciales du projet.

Entre décembre 2019 et novembre 2021, nos équipes ont travaillé en étroite collaboration avec les équipes de la JIRAMA et du Service économique (SE) de l'Ambassade de France à Madagascar. Le financement FASEP a permis d'assurer tous les frais liés à la mobilisation des experts, ainsi que l'achat d'équipements de détection de fuites ; matériels remis à la JIRAMA après formation à leur utilisation. Le projet prévoyait également une contrepartie locale (mobilisation de personnel, mise à disposition de véhicules sur site, logistique des formations) mobilisée par la JIRAMA.

Le transfert de compétences au cœur de la démarche

Coconstruit avec Hydroconseil, Ax'Eau et la JIRAMA le projet constitue un pilote pour aborder la problématique des pertes en eaux dans les villes secondaires de Madagascar. Tourné vers l'action et l'appui aux politiques publiques d'accès aux services essentiels, l'objectif du projet a été double :

- Développer les compétences de la JIRAMA et son autonomie sur la réduction des NRW
- Sortir du cercle vicieux de la mauvaise gestion patrimoniale des réseaux pour entrer dans un cercle vertueux où les recettes générées par l'amélioration du service permettront d'entreprendre des investissements à court et long terme (réhabilitation et gestion patrimoniale, extensions de réseau, modernisation du service).

Le programme mis en œuvre s'est structuré en trois volets :

- Dresser un bilan des performances techniques et commerciales de la gestion et des réseaux d'eau de la JIRAMA à Tamatave et



Entreprises du Club Fasep du projet

proposer un plan d'action à court terme pour améliorer ces performances.

- Analyser et renforcer les compétences de la JIRAMA en matière de diagnostic et de réduction des pertes en eaux, tant sur le plan technique que commercial. Ce volet intègre notamment des activités de formation, de structuration et de développement d'outils de pilotage pour les agents et les décideurs de la JIRAMA.
- Accompagner le lancement du plan d'action à court terme et l'élaboration des plans à moyen et long terme par les services renforcés de l'opérateur.

La JIRAMA de Tamatave dispose désormais d'un diagnostic détaillé

Sur le plan technique, le diagnostic détaillé aura permis d'évaluer l'origine des pertes d'eau, d'en évaluer les causes et de définir différents indicateurs de performance du système. Parmi les causes à l'origine des problèmes observés et reportés par l'opérateur, on peut bien sûr citer la vétusté du réseau, dont plus de la moitié des conduites auraient dépassé leur durée de vie, et qui est à l'origine d'une partie significative des pertes enregistrées.

Le diagnostic a également mis en évidence des lacunes en matière de connaissance

patrimoniale, de comptage, de gestion des pressions, ainsi que des problèmes structurels au droit d'ouvrages clefs tels que les conduites d'adduction.

Sur le plan de la gestion commerciale, de nombreux dysfonctionnements ont été mis en évidence : manque de capacité et d'effectif des équipes de relevage, nombreuses erreurs de saisies et de référencement des abonnés dans la base client, déficit de compétences et de matériel informatique au sein du département commercial, manque de méthode pour les opérations de ratissage. La lourdeur des procédures et le coût élevé du raccordement constituent des goulets d'étranglement freinant l'accès au service pour les ménages.

Les enquêtes menées auprès des usagers ont également permis d'apprécier leur perception de la qualité de service. Les usagers ont eu l'occasion de témoigner d'interruptions de service fréquentes, d'une mauvaise qualité de l'eau – souvent de couleur brunâtre, de niveaux de pression insuffisants, etc. Autant de raisons pouvant encourager le recours à des alternatives d'approvisionnement, voire à des pratiques frauduleuses comme les connexions illégales ou le vol d'eau.

Le diagnostic organisationnel aura quant à lui permis d'identifier une organisation des

services «en silos» où chaque service travaille de manière isolée sans coordination et partage d'information avec les autres services.

Agir à 360° en faveur de la réduction des NRW à Tamatave

Pour réduire les pertes physiques et optimiser la distribution d'eau potable, il est essentiel de prendre en compte l'ensemble des facteurs à l'origine des dysfonctionnements observés. C'est pourquoi, grâce aux enseignements du diagnostic, un programme d'actions complet a été établi, pour agir sur l'ensemble des problèmes. Un plan d'action à court, moyen et long terme à la fois pragmatique, ambitieux et cohérent a été imaginé avec les agents de la JIRAMA de Tamatave.

Ce dernier s'appuie sur les piliers d'actions suivants :

- Sur le volet technique : amélioration de la connaissance et de la gestion du patrimoine, gestion efficace des pressions dans le réseau, renforcement des capacités de détection des fuites et amélioration de l'efficacité du service d'entretien et de maintenance (réactivité, qualité).

- Sur le volet commercial : régularisation et la caractérisation des abonnés, fluidification des procédures de raccordement et de remplacement de compteurs, renforcement et modernisation des systèmes de relève, renforcement du service contrôle.
- Sur le volet organisationnel : Amélioration de la gestion de l'information en interne (données clients, anomalies compteurs), Renforcement des compétences et amélioration de la coordination avec les services de la Commune urbaine de Tamatave (CUT) et la Direction régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (DREAH).

Au cours des 8 derniers mois du projet, le groupement a accompagné la JIRAMA dans les premières activités du plan d'action : formation et montée en compétences des équipes, initiation à la recherche de fuites dans les zones d'intervention prioritaires, recherche ciblée sur les ouvrages problématiques, réhabilitation de la principale station de pompage et sécurisation de la production, cartographie des abonnés et du parc de compteurs, analyse de la faisabilité et de l'acceptabilité par les usagers des différentes solutions de comptage intelligent (auto relève, radiorelève, télarelève) ou de prépaiement.

Maintenir l'effort pour que le programme devienne réalité

Pour transformer l'essai dans la durée, Hydroconseil et Ax'eau ont préparé 4 termes de référence pour les projets prioritaires prévus dans le cadre du plan d'action à moyen terme. Ces termes de référence constitueront la pièce maîtresse des dossiers de consultation des entreprises qui permettront de sélectionner des prestataires chargés de la mise en œuvre du plan d'action à moyen terme. Ce programme d'activités s'inscrit dans une articulation temporelle cohérente et dans la perspective de travaux conséquents et progressifs de renouvellement des conduites vétustes du réseau de distribution et de réhabilitation et modernisation du parc de compteurs.

En parallèle, différents bailleurs de fonds ont été approchés pour éveiller leur intérêt et envisager l'établissement d'une convention de financement avec le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH). Ce travail d'élaboration des dossiers de consultation d'entreprises (DCE) et de recherche de financement est aujourd'hui poursuivi et porté par le MEAH et la JIRAMA, afin que ce plan d'action puisse devenir réalité.

Retombées potentielles du projet

L'horizon post-projet prévoit l'intervention d'entreprises internationales et locales pour apporter leur savoir-faire et leur compétence à la réduction des NRW. Des perspectives s'offrent pour ces acteurs économiques en termes d'investissements (qui sont inscrits dans les plans d'action du projet) et de possibles réplications de ce projet à d'autres régions et villes secondaires.

Aujourd'hui, de nombreuses actions pour l'amélioration des performances techniques et commerciales du réseau d'eau potable de la ville de Tamatave peuvent être engagées, en s'appuyant sur les conclusions du diagnostic et sur la compétence renforcée de la JIRAMA : traçage du réseau, campagne de recherche de fuites curative et systématique,





© Hydroconseil

réhabilitation/renouvellement ciblé de canalisations, sectorisation, modulation de pressions, amélioration du comptage, développement d'un Système d'Information géographique (SIG) pour la gestion du patrimoine, radio relève, déploiement de compteurs prépayés, campagne d'information, d'éducation et de communication (IEC) auprès des usagers.

Quelles recommandations et leçons à retenir du projet

L'originalité de ce projet a résidé dans le fait que le bénéficiaire, la JIRAMA, a été partie prenante depuis la conception jusqu'à la réalisation du projet. Parmi les évolutions qu'a connues le plan de travail au cours de son exécution, on peut noter l'élargissement du prisme d'actions initial à la « performance réseau » au sens large.

En effet, le projet initial avait pour vocation (déjà ambitieuse) de réduire les pertes physiques et commerciales du réseau de la JIRAMA. Certes le diagnostic mis en œuvre a bien confirmé qu'une partie importante de l'eau produite était perdue via les fuites et par défaut de rigueur commerciale; toutefois, le diagnostic a également mis en évidence la nécessité de traiter plusieurs problèmes connexes parmi lesquels :

- La vétusté de la station de potabilisation, dont la réhabilitation permettrait de préserver une quantité d'eau importante d'eau perdue en raison de l'inefficacité du traitement, tout en améliorant la qualité de l'eau distribuée,
 - L'amélioration nécessaire de la connaissance patrimoniale et des systèmes d'information géographique,
 - Le manque de planification et de concertation avec les services en charge de l'urbanisme et du développement du territoire.
- Ces éléments ont donc été intégrés dans le plan d'action à moyen et long terme.

Il est normal que les actions quotidiennes d'exploitation de la JIRAMA aient parfois pu, à certaines périodes, prendre la priorité sur l'exécution des actions prévues dans le cadre du plan d'action d'un projet dont la majorité des résultats ne seront perceptibles qu'à moyen à long terme. On peut toutefois souligner l'intérêt et la forte mobilisation des agents de la JIRAMA pour le projet. La mobilisation de personnes-ressources et référentes au sein de l'équipe de projet constitue clairement une clef de succès de ce projet, à répliquer à l'avenir.

Enfin, parmi les enseignements du projet, on peut mentionner :

- La nécessité de mettre en place un circuit d'approvisionnement via des distributeurs

locaux: le projet aura fait l'expérience des lourdes administratives et délais notables associés à l'importation de matériel.

- La nécessité d'intégrer une démarche concertée et coordonnée avec les services chargés de la réfection des voiries. Comme dans de nombreux pays, on constate à Madagascar le cercle vicieux suivant: la JIRAMA, lorsqu'elle intervient sur ses réseaux, a la charge de la remise en état de la voirie après intervention. Par manque de capacités ou ressources, ces travaux sont souvent mal ou non exécutés (lorsqu'ils ne découragent pas l'opérateur d'intervenir). Or, une route en mauvais état peut être à l'origine de la dégradation des réseaux enterrés; inversement, la présence de fuites peut accélérer la dégradation des voiries. On est donc face à un cercle vicieux qui ne pourra être inversé qu'en mettant en commun et coordonnant les actions des parties prenantes au niveau municipal. Cette recommandation, également nécessaire pour la planification à long terme, a été formulée dans le cadre de l'étude.
- La nécessité de prendre en compte aussi l'assainissement dans le cadre de projets sur les NRW: à Tamatave comme dans de nombreuses villes du pays, le manque d'infrastructures de base est à l'origine de graves problèmes sanitaires. Il a été recommandé d'élargir la réflexion aux problématiques liées à l'assainissement, de faire en sorte que le schéma directeur lancé dans le cadre du plan d'action permette de couvrir les deux thématiques.

• **Emma Cheurfa**

CONTACTS

B. Valfrey

valfrey@hydroconseil.com

T. Baccherini

baccherini@ax-eau.com

N. Seignour

nicolas.seignour@ax-eau.com

Pour aller plus loin

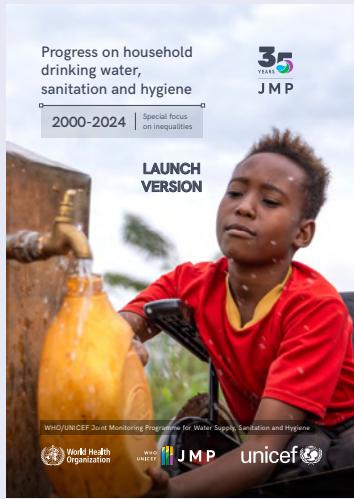
www.tresor.economie.gouv.fr/services-aux-entreprises/le-fasep

www.jirama.mg

projets.hydroconseil.com/fasep

www.youtube.com/

watch?v=Q2JGM2j7bM



Progrès sur l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène des ménages 2000–2024 : un accent particulier sur les inégalités

Rapport JMP, OMS/UNICEF, 2025, 188 pages (en anglais)

Entre 2000 et 2024, la population mondiale est passée de 6,2 milliards à 8,2 milliards. Pendant cette période, un quart de la population mondiale (2,2 milliards) a eu accès à une gestion sécurisée de l'eau potable, et un tiers (2,8 milliards) a bénéficié d'une gestion sanitaire sécurisée. Mais alors que des milliards de personnes ont eu accès aux services WASH, les progrès ont été inégaux et le nombre total de personnes encore sans accès a diminué plus lentement. cdn.who.int/media/docs/default-source/wash-documents/wash-coverage/jmp/jmp-2025-wash-households-lowres-launch.pdf?sfvrsn=12ccab42_3&download=true

Développer les services d'eau et d'assainissement en intégrant une approche genre

DE QUI PARLE-T-ON ?

Selon l'UNICEF, le genre est une construction sociale et culturelle qui distingue les rôles, attributs et autres socialement assignés aux femmes et aux hommes, ainsi qu'aux filles et aux garçons. Il renvoie à la manière dont les personnes sont perçues, traitées et traitées dans les familles, les communautés, les sociétés et les politiques ; des femmes et des hommes. Le concept inclut aussi les attitudes culturelles relatives au genre, aux rôles et aux attributs socialement assignés aux femmes et aux hommes.

Le genre ne relève donc pas de ce que nous sommes biologiquement, mais de ce que la société offre de nous en fonction de notre sexe. Ces constructions sociales peuvent générer des inégalités de genre et peuvent également contribuer à l'oppression et à l'exploitation. Elles peuvent également limiter les options et les responsabilités pour décider.

L'approche genre vise à prendre en compte les différences de pouvoir entre les femmes et les hommes. Elle s'applique sur l'organisation de rôles socialement construits en fonction du sexe et vise à répondre aux besoins spécifiques et différenciés des femmes et des hommes. Elle promeut l'égalité formelle et实质的 entre les hommes et les femmes, tout en reconnaissant les différences entre les femmes et les hommes, ainsi qu'un développement humain plus complet et durable pour toutes et tous.¹

Depuis 2000, l'approche genre a été intégrée dans la politique mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995. À cette occasion, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont été adoptés, établissant un code stratégique pour la promotion de l'égalité de sexes et l'octroi d'opportunités équivalentes pour les hommes et les femmes. Depuis lors, l'approche genre a été intégrée dans toutes les études du développement, soulignant que leur participation active est essentielle pour l'atteinte des objectifs de développement durable.

Depuis lors, divers instruments internationaux ont élargi la perspective de réduction des inégalités de genre à travers l'approche **Genre et développement**, notamment l'Objectif de développement durable n°5 des Nations unies : « Assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour toutes et tous».

1. Lutter contre les inégalités fondées sur le genre dans le développement, Coordination Sud, www.cordaid.org/sites/default/files/documents/genre_en.pdf

2. L'approche genre dans le développement et la prise de décisions, www.cordaid.org/sites/default/files/documents/genre_en.pdf

Note de synthèse : développer les services d'eau et d'assainissement en intégrant une approche genre

pS-Eau, 2025, 10 pages

Avoir une approche genre incite à prendre en compte la population usagère dans toute sa diversité et conduit ainsi au développement ou renforcement de services d'eau et d'assainissement plus pertinents et donc plus efficaces et durables en garantissant la prise en compte et la responsabilisation de l'ensemble des personnes usagères et actrices du service.

www.pseau.org/sites/default/files/fiche_de_synthese_approche_genre_vf_novembre_2025_mise_en_page_ok.pdf

La chloration dans les petits systèmes de production d'eau potable dans les pays à revenu faible ou intermédiaire

DE QUI PARLE-T-ON ?

En 2022, au moins 1,7 milliard de personnes dans le monde utilisent une eau contaminée par des bactéries et des virus. Ces infections peuvent causer de la diarrhée et d'autres maladies, entraînant des décès responsables de plus de 500 000 décès chaque année, telles que le choléra, mais aussi d'autres maladies hygiéniques telles que la perte de la vue ou encore l'hépatite A.

Les déchets et l'eau usée sont la principale source de bactéries et de virus dans les eaux de moulins domestiques, et ce d'autant plus dans les communautés où l'assainissement est insuffisant, entraînant la propagation de maladies. La chloration est une technique efficace et sûre pour assurer la sécurité de l'eau à la fin du processus de traitement de l'eau et donc juste avant la distribution et la consommation.

Il existe plusieurs techniques pour désinfecter l'eau destinée à la consommation :

- Des procédés physiques, dont l'exemple la plus simple est l'addition de chlore pendant 5 minutes pour éliminer les bactéries et les virus. C'est une technique utilisée dans les petits systèmes de production d'eau potable dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.
- Les procédés chimiques, qui vont de la chloration à l'ozonation, en passant par l'agent d'oxydation.

Ces différentes techniques ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. **Le plus important pour la chloration** : elle présente l'avantage d'être simple, peu coûteuse, et surtout elle peut être utilisée dans les petits systèmes de production d'eau potable dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Cependant, même si elle est simple comme indiqué ci-dessus, la technique de la chloration nécessite une bonne maîtrise et un bon suivi. En effet, le chlore est un produit qui demande de respecter certaines proportions pour assurer tous les usages et son storage, ainsi que de bonnes conditions de stockage.

1. Ester E. Grawinkel, www.pseau.org/sites/default/files/documents/la_chloration_dans_les_petits_systemes_de_production_d_eau_potable_dans_les_pays_a_revenu_faible_ou_intermediaire_2025.pdf

Note de synthèse : la chloration dans les petits systèmes de production d'eau potable dans les pays à revenu faible ou intermédiaire

pS-Eau, 2025, 12 pages

La chloration est la technique de désinfection privilégiée dans de nombreux contextes, mais nécessite une bonne maîtrise et un bon suivi. Cette note de synthèse vous fournira des clés de compréhension pour sa mise en place et ainsi donner accès à une eau exempte de toute contamination bactériologique. www.pseau.org/ouvrages/ps_eau_la_chloration_dans_les_petits_systemes_de_production_d_eau_potable_dans_les_pays_a_revenu_faible_ou_intermediaire_2025.pdf

Nota bene : les notes de synthèse sont des documents d'une dizaine de pages élaborés par le pS-Eau sur des thématiques clefs comme services eau-assainissement et GIRE. Elles visent à donner des outils opérationnels mais également à prendre du recul pour réfléchir et comprendre les enjeux de la thématique.

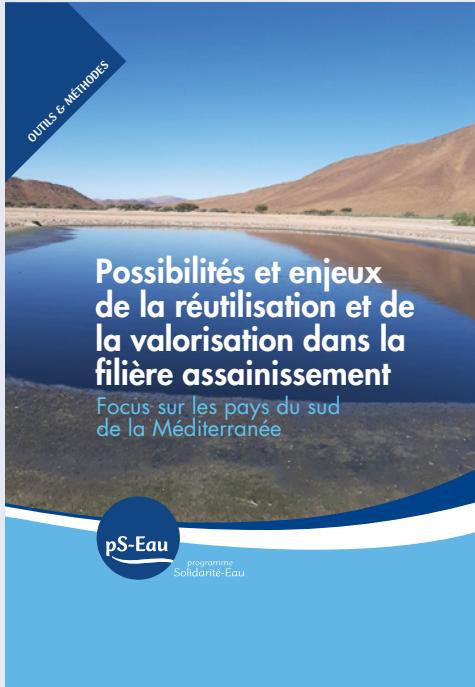


« Solutions » hors réseau et arrangements marchands : vers une nouvelle conception du service d'eau potable en Asie du Sud-Est ?

Catherine Baron, Alexandre Gaudry et Anindrya Nastiti
IRASEC, 2025, 21 pages

Le développement de solutions alternatives au réseau centralisé, qualifiées de off-grid, questionne ce modèle comme principe universel de fourniture d'eau potable afin d'assurer l'accès à l'eau potable pour tous, tout en préservant la ressource en eau. books.openedition.org/irasec/11357

Nouvelles parutions du pS-Eau



Possibilités et enjeux de la réutilisation et de la valorisation dans la filière assainissement. Focus sur les pays du sud de la Méditerranée.
pS-Eau, 2025, 240 pages. Coordination Mélodie Boissel.

Élaboré en partenariat avec l'Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement (INRAE) ce guide s'appuie sur des échanges avec de nombreux experts et porteurs de projets. Il offre des clés de compréhension sur les enjeux et opportunités et présente des illustrations sous forme d'études de cas. Publication réalisée avec le soutien de l'OFB, de l'AFD et de l'Agence de l'eau Rhône méditerranée Corse.

Édition en français et en arabe.

www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_possibilites_et_enjeux_de_la_reutilisation_et_de_la_valorisation_dans_la_filiere_assainissement_2025.pdf

Les publications du pS-Eau sont téléchargeables sur:
www.pseau.org/outils/biblio



pS-Eau

Programme Solidarité Eau
22 rue des Rasselins
75020 Paris
pseau@pseau.org
www.pseau.org

Responsable de la publication :
Christophe Le Jallé
Rédacteur en chef :
Guillaume Aubourg
Tel +33 (0)6 74 55 06 78
aubourg@pseau.org

Ont participé à ce numéro :
Angélique Brémont
Emma Cheurfa
Hélène Ernoul
Caroline Rundstadler
Bruno Valfrey

Réalisation : Cercle Studio

Photo de couverture
© Kynarou

 www.facebook.com/pseau
 www.youtube.com/@ps-eau
 www.linkedin.com/@ps-eau